

dire, et encore est-il conçu en termes vagues et généraux, se trouve dans ces paroles qu'on peut lire à la page 4590 du hansard:

Le Gouvernement continuera d'appliquer son programme d'immigration de manière à stimuler la croissance et le progrès du Canada.

Il nous reste encore à savoir ce que cette déclaration signifie quant au nombre de personnes qui viendront au Canada et des mesures à prendre en vue de leur réception, de leur embauchage et de leur logement; ce sont toutes questions, ainsi que l'a signalé le représentant de Cap-Breton-Sud, qui vont de pair avec la politique en matière d'immigration. On ne nous renseigne pas sur ces sujets précis et, bien que le ministre parle d'un programme d'immigration visant à stimuler la croissance et le progrès du Canada et affirme que telle est la politique ministérielle, j'ai plutôt l'impression contraire. Je pense que le Gouvernement ne fait certes pas grand chose pour stimuler l'immigration de manière à favoriser la croissance du Canada, mais qu'il suit plutôt une ligne de conduite fort circospecte. J'ai l'impression qu'il se manifeste une certaine tendance à mettre les freins. Il me semble qu'au lieu de stimuler la croissance et le progrès du pays, nous arrivons à peine,—et je souligne "à peine",—à satisfaire à la nécessité d'accroître la population qu'exigent la nature et l'avenir du Canada comme le dit le ministre. Plus particulièrement, nous arrivons à peine à satisfaire à la demande de main-d'œuvre agricole. Tout député venant d'une circonscription agricole reconnaîtra, je crois, que le pays manque grandement d'ouvriers agricoles et que la politique du Gouvernement, en matière d'immigration, ne semble pas correspondre aux exigences dans ce domaine.

Il me semble que si l'on étudie les paragraphes suivants de la déclaration du ministre, ils démontrent que le Gouvernement ne fait aucun effort à cet égard, mais plutôt qu'il tend à mettre les freins au lieu d'appuyer sur l'accélérateur. Pour pouvoir discuter intelligemment et entièrement la question de l'immigration, je répète qu'il nous faudrait connaître les objectifs du Gouvernement et ne pas nous en tenir aux remarques générales que renferme la déclaration du ministre. Il a dit que le Canada pourrait tirer profit d'un accroissement de sa population, en ce qui a trait à l'exploitation de nos ressources ainsi qu'à l'établissement de la paix mondiale. Je ne crois pas que ces objectifs suffisent à nous permettre de discuter de façon intelligente la question de la ligne de conduite à suivre en matière d'immigration. Le ministre a certes fait certaines déclarations générales de principes, dans le domaine de l'immigration, que

nous appuyons tous, je crois, mais il n'est pas allé beaucoup plus loin.

Chacun se rend compte qu'un programme d'immigration doit s'inspirer de la réalité; il doit aussi être en rapport avec la capacité d'absorption du pays à l'égard des nouveaux venus. Je pense qu'il faut ici entendre par "capacité d'absorption" la possibilité de fournir de l'emploi et le logement. Je crois que cette expression s'étend aussi bien à l'absorption matérielle qu'à l'absorption comprise au sens culturel ou moral. Il ne faut pas laisser entrer des immigrants plus rapidement que ne le permet la structure nationale du Canada, entendue au sens de culture et de mise en valeur nationales, car c'est ce qui constitue le Canada. Nous voulons que notre pays se développe; nous ne voulons pas qu'il change. Tous les députés acceptent, je pense, ces réserves, savoir qu'il ne faut pas laisser entrer les gens au pays plus vite que le Canada ne peut les absorber, au sens matériel et culturel. Tout le monde convient également, je pense, que la capacité d'absorption du Canada est, à ce double égard, énorme. Donc, ce que nous voulons examiner, c'est l'application pratique d'un programme d'immigration qui tiendrait compte des principes généraux que le ministre a exposés et que nous approuvons tous. Toutefois, le Gouvernement ne nous a pas encore donné tellement de précisions à l'égard de ce programme qu'elles nous permettent d'étudier les crédits à l'étude à la lumière des faits.

Au cours du débat, peut-être même lorsqu'il répondra aux observations générales qui auront été formulées, le ministre nous fournira, je l'espère, de plus amples précisions sur les objectifs du Gouvernement quant au nombre d'immigrants à faire entrer au pays et aux dispositions à prendre pour les accueillir, les loger et leur assurer un emploi. Je parle de dispositions du genre de celles que préconise l'honorable député de Cap-Breton-Sud en vue de coordonner le programme du ministre en cause avec celui du ministre du Travail et celui du ministre des Ressources et du Développement économique, afin que l'embauchage intégral et le logement soient intégrés avec soin dans les programmes d'immigration. Il serait aussi intéressant de savoir, je crois, de quels moyens on dispose pour assurer l'intégration du programme d'immigration dans les programmes d'autres ministères, tels ceux des Mines et Relevés techniques, et dans une certaine mesure, du Commerce, puisque c'est à ces ministères que ressortissent dans l'ensemble la mise en valeur matérielle du Canada ainsi que sa prospérité dans les domaines de la production et du commerce. Il me semble qu'il y a lieu